Département de la Corrèze
Canton d'**ARGENTAT**
Commune **d'ALTILLAC**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 octobre 2026

Membres en exercice : **15**	
Présents	13
Votants	13
Procuration	0
Abstention	0
Exprimés	13
Pour	13
Contre	0

Le vendredi 09 octobre 2026 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'ALTILLAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ALTILLAC, sous la présidence de Denis PINSAC, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 01 octobre 2026
Date d'affichage de la convocation : 01 octobre 2026

Présents : Denis PINSAC, Michèle LAQUIEZE, André ALRIVIE, Eliane NISSOU, Jean-Pierre BITARELLE, Marie-Noëlle GRANVAL, Agnès MESPOULET, Patrick LARRIBE, Maryline GRAFFOULIERE, Séverine VERBIGUIE, Sébastien CAUMES, Julien MEREAU, Anthony DELPEYROUX
Représenté(s) :
Secrétaire de séance : Anthony DELPEYROUX

53.2026
Objet : Subvention aux associations, subvention exceptionnelle au Comité des fêtes d'Altillac.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal n°38.2026 en date du 25 avril 2026, « Association, votes des subventions 2026 », notamment la ligne « Divers après vote du Budget »,

Vu le Conseil Municipal du 18 septembre 2026 « questions diverses » décidant de la prise en charge de la moitié des frais engagés par le Comité des Fêtes pour l'animation des marchés campagnards,
Considérant les factures fournies par le Comité des Fêtes d'Altillac,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité, d'octroyer une subvention exceptionnelle 2026 d'un montant de 400.00 €uros au Comité des Fêtes d'Altillac.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre les signatures, pour expédition conforme certifié exécutoire
Compte tenu de la publication le 12/10/2026
et de la transmission en Préfecture.

Le secrétaire, Anthony DELPEYROUX.

Altillac, le 09 octobre 2026.
Le Maire, Denis PINSAC.

MAIRIE DE ALTILLAC
19 (Corrèze)

Date de transmission de l'acte: 12/10/2026
Date de reception de l'AR: 12/10/2026

019-211900709-2026053D-DE
AGEDI